

RECENSEMENT DE LA POPULATION – DU 18 JANVIER AU 24 FÉVRIER 2024

Coulommiers entame son recensement annuel pour mieux appréhender l'évolution de sa population et répondre aux besoins de ses résidents. Du 18 janvier au 24 février 2024, une partie de la population sera recensée. Mais comment cela se déroule-t-il ?

COMMENT PARTICIPER ?

Chaque année, un échantillon différent de la population est sélectionné pour le recensement. Si vous faites partie de cet échantillon, une lettre d'information officielle a probablement atterri dans votre boîte aux lettres. Des agents recenseurs, identifiables par une carte de l'INSEE, vous fourniront une notice d'information, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions pour vous faire recenser.

Répondre en ligne est la méthode la plus simple et la plus rapide, tout en étant économique et respectueuse de l'environnement. Si cela n'est pas possible, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur. Pour rappel, le recensement de la population est gratuit !

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

Le recensement de la population vise à déterminer le nombre d'habitants en France et à établir la population officielle de chaque commune. Ces données statistiques sur la population, telles que l'âge, la profession, les moyens de transport utilisés et les logements, sont cruciales pour diverses raisons.

Les résultats du Recensement permettent de :

- **Influencer la dotation de l'État au budget communal :** Une population plus importante signifie une dotation plus importante, contribuant au bon fonctionnement de la commune.
- **Définir le nombre d'Élus et les Services Publics :** le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, ...
- **Identifier les besoins en équipements publics collectifs :** du transport aux écoles, en

passant par les maisons de retraite et les infrastructures sportives, le recensement guide le développement de la commune.

POUR EN SAVOIR PLUS

...

Pour toute information sur le recensement à Coulommiers, contactez les agents des services administratifs au 01 64 75 80 00. Vous pouvez également consultez le site le-recensement-et-moi.fr.



Comment me recenser ?

Vous recevrez chez vous le nécessaire pour remplir le questionnaire en ligne ou sur papier.



le-recensement-et-moi.fr

Le Recensement



Le recensement de la population, c'est gratuit !

Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent.



Le Recensement



Le recensement, c'est sûr !

Vos données sont protégées : seul l'Insee y a accès, et est tenu au secret statistique.



Le Recensement



Le recensement de la population, c'est utile pour les communes !

Le budget de votre commune dépend du nombre de ses habitants et de sa composition.



Le Recensement



Le Recensement



Le Recensement



Le Recensement



Le Recensement



Le Recensement

Publié le 25 janvier 2024

MAIRIE DE COULOMMIERS

13 rue du général de Gaulle
77120 COULOMMIERS
01 64 75 80 00

Nous contacter

